

## ATTESTATION D'ASSURANCE

### Multirisque Transport

Abeille IARD & Santé  
 Par l'intermédiaire de  
 SARL MARKER  
 SARL au capital de 308 980 euros  
 Agent Général  
 2 BIS ALLEES FRANCOIS VERDIER  
 31000 TOULOUSE  
 Tél : 05 61 98 51 17  
 marty-kerninon@abeille-assurances.com  
 Immatriculation ORIAS : 14002737  
 www.orias.fr  
 R.C.S. TOULOUSE 799675335

Certifie que

SAS PERLOR CONCEPTS  
 2 RUE DES CHARDONNERETS  
 31270 VILLENEUVE TOLOSANE

est assuré par contrat n° **80054291**, pour la période du **22/10/2025 au 26/08/2026**.

### ACTIVITES ASSUREES

Voiturier (national, international) et Loueur

### GARANTIES

### RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE TRANSPORTEUR

Garanties	Montants	Franchises
<b>Responsabilité civile "Exploitation"</b>		
Dommages corporels, matériels et immatériels	10 000 000 euros par sinistre	Sans
dont :		
Dommages corporels résultant d'accidents du travail ou de maladies professionnelles	2 000 000 euros par année d'assurance	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 euros par sinistre	350 euros
Dommages immatériels consécutifs à des dommages non garantis ou non consécutifs	500 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 500 euros
RC Dépositaire (hors contrat de transport)	300 000 euros	1 000 euros
Atteinte accidentelle à l'environnement (dommages corporels, matériels et immatériels)	500 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 000 euros
<b>Responsabilité civile "Après prestation"</b>		
Dommages corporels, matériels et immatériels	2 000 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 000 euros (sauf corporels)
dont :		
Dommages immatériels consécutifs à des dommages non garantis ou non consécutifs	500 000 euros	1 500 euros
<b>Défense</b>		
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives; défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'assureur, sauf dépassement de plafond de garantie en cause (voir Art.Défense)	

## RESPONSABILITE CONTRACTUELLE TRANSPORTEUR

Garanties	Montants	Franchises
Capital par événement	800 000 euros	300 euros
Faute lourde ou inexcusable	500 000 euros	1 000 euros
Matériel professionnel	1 000 euros	Sans
<b>PAR TRAFIC</b>		
Capital par véhicule porteur		
Trafic national	44 000 euros	300 euros
Trafic international	30 000 euros	300 euros
Location de véhicule industriel avec chauffeur	44 000 euros	300 euros
<b>PAR LOCAL(1)</b>		
Local	250 000 euros	300 euros
<b>DOMMAGES AU CONTENEUR</b>		
Par conteneur ordinaire	15 000 euros	800 euros
Sous température dirigée	30 000 euros	800 euros

(1) Dans le cas où ce chapitre comporte plusieurs capitaux, notre engagement maximum ne pourra excéder le capital le plus élevé d'entre eux.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager celui-ci en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère **sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité de la présente attestation.**

Fait à TOULOUSE, le 23 octobre 2025

L'Agent général


**SARL MARKER**  
N° ORIAS : 14002737 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Agent Général  
  
**ABEILLE IARD & SANTÉ**  
Agence de TOULOUSE  
2 Bis Allées François Verdier - 31000 TOULOUSE  
Tél. 05 61 98 51 17  
Capital social : 368 980 €uros - 799 675 235 RCS Toulouse